

**LE POSTE** Sous l'autorité du Chef du Service Entreprises, le conseiller d'entreprise aura pour mission de :

**Participer activement au renouvellement des générations en agriculture par l'accompagnement des porteurs de projet dans leurs démarches d'installation et le développement de leur entreprise agricole.**

**LES MISSIONS** Assurer, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, la mise en œuvre d'une offre de service et le développement des activités de conseil auprès des agriculteurs de la petite région Boischaud nord

- Par la réalisation de conseils individuels pour les candidats à l'installation :
  - Conseiller les porteurs de projet dans l'élaboration des projets
  - Réaliser les études d'installation dans le cadre d'un accompagnement personnalisé en maîtrisant les aspects techniques économiques, humains, financiers et réglementaires.
  - Suivre les jeunes agriculteurs durant les premières années d'activité.
- Par l'accompagnement des agriculteurs tout au long de la vie de l'entreprise et dans la conduite de leurs projets :
  - Individuellement en réalisant des déclarations PAC, des études économiques et financières, des accompagnements auprès des exploitations fragilisées.
  - Collectivement en assurant des animations et/ou des interventions lors de stage de formation dans son domaine de compétence.

**LES  
CONDITIONS  
D'EMPLOI**

**Lieu d'exercice :** Bureau décentralisé d'Ecueillé

**Date de prise de poste :** 1<sup>er</sup> février 2023

**Durée du contrat :** indéterminée

**Période d'essai de 4 mois éventuellement renouvelable une fois**

**Travail en étroite collaboration** avec l'ensemble des 12 conseillers installation et transmission du service Entreprises

**Rémunération :** Indice de base **320 Points** + prise en compte de l'expérience professionnelle (valeur du point Chambre d'Agriculture : 6,457 € brut au 01/07/2022)

**Permis de conduire et véhicule personnel** (remboursement des frais selon le barème Chambre d'Agriculture en cas d'impossibilité d'utiliser un véhicule de service)

**LE PROFIL**

Etre titulaire **d'un diplôme de l'enseignement supérieur agricole** (Ingénieur ou conseiller d'entreprise expérimenté).

**Disposer d'une expérience professionnelle** (plus de trois ans) en matière de conseil d'entreprise, au sein d'organismes agricoles.

**LES  
COMPETENCES**

- **Bonnes connaissances en gestion** et environnement de l'entreprise agricole (données technico-économiques, juridiques, sociales, fiscales, réglementaires...)

- Etre capable de proposer et vendre les offres de service adaptées aux besoins de l'agriculteur.

- Aimer le travail d'équipe et avoir le **sens du contact et de la communication** avec les agriculteurs, les élus et l'Administration.

- **Avoir des capacités d'organisation et de planification de son travail**

- Avoir des **capacités d'initiative, de synthèse, d'expression orale et écrite et d'animation de groupes.**

- **Maîtriser l'utilisation des outils informatiques** (logiciels Word, Excel, logiciels de gestion ...).

**LES CONTACTS**

Dossier de candidature (lettre de motivation **manuscrite** et curriculum vitae) à adresser **avant le 30 novembre 2022** à l'attention de :

**Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture de l'Indre**

**Maison de l'Agriculture – 24 Rue des Ingrains - 36022 Châteauroux cedex**

ou par mail : **direction@indre.chambagri.fr**

*Pour tout renseignement complémentaire : Christophe PERIGORD Tél : 02.54.61.61.04*